

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION N°2 EN DATE DU 26/11/2019**

**Présidence** : Le Proviseur LACROUTE Eric

**Nombre de membres** : 28 => **Quorum** : 15

**Nombre de membres présents** : 18 puis 22 puis 23

**Membres absents / excusés** : 5

**Date de convocation** : 14/11/2019

QUESTIONS TRAITÉES	DECISION (D) AVIS (A) MOTION (M) VŒU (V)	Page
◆ Installation du nouveau CA et des divers conseils et commissions	-	1-2
◆ Approbation de l'ordre du jour	1D	2
◆ Approbation du PV du CA en date 03/10/2019	1D	2
◆ Approbation du règlement intérieur du CA	1D	2
◆ Organisation du dialogue avec les familles	1D	2-3
◆ Programme de l'Association Sportive	1D	3
◆ DBM	1D	3
◆ Budget 2020	1D	4-5
◆ Contrats et conventions	9D	5-6
◆ Voyages et sorties scolaires	6D	6
◆ Délégations de signatures	1D	6
◆ Questions diverses	-	6-7

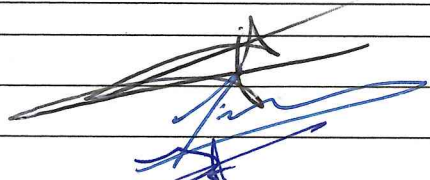

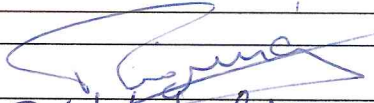





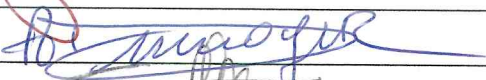
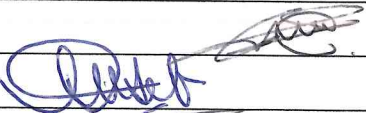







**Le Président :**  
LACROUTE Eric

**Les Secrétaires de séance :**  
Monsieur Lacroûte, proviseur  
Madame Ruez, parent d'élève

Transmis, le 05/12/2019

**LISTE D'EMARGEMENT**

23 présents

Membres : 28 - QUORUM : 15	Réunion C.A. du : 26/11/2019
<b>MEMBRES DE DROIT</b>	
LACROUTE Eric	
GILLON Eric	
JOND Grégory	
WARLOP Sandrine	
<b>REPRESENTANTS CONSEIL REGIONAL</b>	
BONNARD Olivier	
PFANNER Virginie	
<b>REPRESENTANT COMMUNE</b>	
GUILLEM Thierry	
<b>REPRESENTANT COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	
POURTIER Annie	
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>	
SAMBUIS Thierry (DSDEN)	Excusé
<i>A pourvoir (Région)</i>	
<b>PERSONNELS ENSEIGNANTS - EDUCATION</b>	
RIQUIER Ludovic	
POMMARD Delphine	
PERSON Susan	Supléant E. Lebat 
ETCHEVERRY Nathalie	
PEREIRA David	
COTTE Marie-Noëlle	
FLORES Alexandre	
<b>PERSONNELS ADMINISTRATIFS - SERVICE</b>	
DUNOYER Annick	
TROUILLET Liliane	
SARACO Valérie	
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
BERTOUX Sandrine	Excusée
PIERRET Gilles	
LUZET Frédérique	
RUEZ Valérie	
POIREAU Nathalie	
<b>ELEVES</b>	
BALLY Apollina, 1°4 (Vice Pt CVL)	
CHEVALLIER Louis, TS1	
LEBEL Guillaume, TS2	
PEYRON Romane, 1°6	
-	

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2  
en date du 26 novembre 2019**

**Président** : Le Proviseur LACROUTE Eric  
**Secrétariat de séance** : Monsieur Lacroûte, Madame Ruez  
**Ouverture de séance** : 18h15

**Nombre de présents** : 18 puis 22 puis 23 (Voir feuille d'émargement)  
**Quorum** : 15  
**Nombre absents / excusés** : 5  
**Date de convocation** : 14/11/2019

**ORDRE DU JOUR**

- **Installation du nouveau CA et des divers conseils et commissions**
- **Approbation de l'ordre du jour**
- **Approbation du PV du CA précédent**
- **Approbation du règlement intérieur du CA**
- **Organisation du dialogue avec les familles**
- **Programme de l'Association Sportive**
- **DBM**
- **Budget 2020**
- **Contrats, conventions**
- **Voyages et sorties scolaires**
- **Délégations de signatures**
- **Questions diverses**

En amont de la séance, ont été envoyés aux membres du CA, en même temps que leur convocation, les documents suivants :

- L'ordre du jour
- La liste des membres du CA
- Le procès-verbal du 1er CA en date du 03.10.2019
- Le projet de règlement intérieur du CA
- Le rapport sur le budget 2020.

**DEROULEMENT DE LA SEANCE**

**1- Installation du nouveau CA et des divers conseils et commissions**

Monsieur Lacroûte réalise un tour de table afin de présenter les membres du conseil d'administration qui est composé (selon liste préalablement envoyée) :

- De membres de droit (proviseur, proviseur adjoint, comptable, CPE)
- De représentants du conseil régional

- De représentants de la commune
- De représentants de la communauté de communes
- De personnalités qualifiées
- De personnels enseignants et d'éducation
- De personnels administratifs et de service
- De parents d'élèves
- D'élèves

## 2 - Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par le proviseur.

→ Vote : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (18 pour)

## 3 - Approbation du PV du CA précédent

Le proviseur donne lecture de l'ordre du jour du précédent CA du 03/10/2019 et demande si des ajouts ou précisions sont nécessaires pour le compte rendu puis le soumet au vote.

→ Vote : le PV du CA du **03/10/2019** est approuvé à l'unanimité (18 pour)

*Arrivée de 4 membres*

## 4 - Approbation du règlement intérieur du CA

Le règlement intérieur du conseil d'administration, envoyé en pièce jointe avec la convocation, est étudié. Le proviseur propose d'envoyer les convocations pour les prochains CA le plus tôt possible même si l'ordre du jour peut être complété à la marge.

→ Vote : le règlement intérieur du CA est approuvé à l'unanimité (22 pour)

Les secrétaires de séances sont désignés parmi le personnel administratif et les parents d'élèves.

Le proviseur présente la constitution des différents conseils et commissions ; les personnes se sont positionnées en amont. Cette liste sera envoyée avec le compte rendu.

- Commission permanente (1 au minimum par an)
- CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (en veille pour le moment)
- Conseil de discipline (toutes les personnes présentes s'entendent pour dire qu'elles en espèrent le moins possible cette année)
- CHS : commission hygiène et sécurité (rare sur l'année)
- Conseil pédagogique
- CVL (conseil des délégués pour la vie lycéenne) qui doit se réunir avant chaque CA si besoin
- Commission de fonds social qui se fait en journée avec l'assistante sociale et a pour but d'aider les familles du lycée se trouvant dans le besoin.
- Commission d'appel d'offres, également en journée. M. Jond, comptable, rappelle que cette commission siège afin de prendre des décisions et de passer des marchés auprès de prestataires pour les différents voyages effectués par les élèves par exemple.
- Commission éducative

## 5 - Organisation du dialogue avec les familles

Le proviseur présente l'organisation du dialogue avec les familles, les différentes réunions programmées ainsi que les moyens de communication mis à disposition.

Un professeur fait remarquer qu'il manque une date de réunion qui est donc ajoutée.

Le proviseur propose d'échanger sur la façon de transmettre les bulletins trimestriels aux familles en expliquant que le coût de l'envoi postal est pratiquement de 3500€ à l'année et la consommation papier pour ces bulletins est importante. Le lycée se veut aujourd'hui économe et souhaite préserver l'environnement.

Différentes propositions sont faites :

- Un envoi par mail (avec accusé de réception)
- Un dépôt sur Pronote : est alors soulevé le souci de parents qui ne se connectent pas (aujourd'hui, le taux de connexion n'est que de 60% et les parents des élèves en difficulté sont souvent ceux qui consultent le moins ce site). Un élève soulève également le problème des mots de passe : des élèves se connectent avec le mot de passe de leurs parents et peuvent donc récupérer le bulletin avant que les parents n'en prennent connaissance. Il sera demandé aux parents d'être vigilants quant aux mots de passe et d'en changer si besoin
- Une alerte envoyée par mail pour informer les parents que le bulletin est déposé sur pronote
- Une information écrite par les élèves (pour éviter la dépense de papier) dans le carnet de correspondance pour donner la date du dépôt sur pronote avec obligation aux parents d'accuser réception (via signature) de cette information.

Après échanges entre les délégués parents et délégués professeurs, la solution suivante est adoptée : à la fin du premier trimestre un mot dans le carnet de correspondance indique aux familles que les documents seront à disposition sur pronote, que les familles n'ayant pas la possibilité d'imprimer ce document pourront en demander un exemplaire au secrétariat. Les familles devront accuser réception de cette information sur le carnet de correspondance.

Le moyen de transmission des bulletins trimestriels aux familles est soumis au vote.

→ Vote : approuvé (22 pour, 1 abstention)

## **6 - Programme de l'Association Sportive**

Monsieur LEBEL professeur d'EPS membre du CA présente le programme annuel des activités (entraînements et compétitions).

L'AS est organisée par activité (badminton, volley, basket, escalade..).

Elle permet, pour une somme modique par rapport à une adhésion à tout club de sport, de pratiquer plusieurs sports sur toute l'année.

Cette année, l'équipe de badminton va participer au championnat de France. Elle va également participer au championnat d'Europe en tant que juge.

Ces projets sont fédérateurs pour le lycée et demandent un taux d'encadrement important.

En fin d'année, un séjour plein air sera organisé. Pourront y participer les élèves inscrits à l'AS mais également tout autre élève qui le souhaiterait moyennant une cotisation à l'AS et bien sur le coût du séjour.

Monsieur Lebel rappelle que le coût des transports est important et indique les actions réalisées par les professeurs d'EPS afin d'alimenter les caisses de l'association.

Un bilan financier de cette association sera réalisé en fin d'année et présenté aux parents.

M. Lacroûte remercie les enseignants pour leur investissement et leur disponibilité pour cette association qui compte environ 100 élèves sur l'année (dont 38 en escalade).

→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)

Présentation de la partie financière et comptable par M. JOND.

## **7 – DBM**

### **N°13**

→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)

## 8 – Budget 2020

Présentation par M. JOND des principes d'élaboration du budget.

En novembre, la région notifie un montant au lycée qui doit lui permettre de fonctionner sur l'année N+1.

L'établissement a alors 30 jours pour présenter sa prévision de budget au CA. Une fois cette proposition de budget votée par le CA, le lycée a 5 jours pour renvoyer ce projet au rectorat et à la région qui contrôlent la régularité du budget. 30 jours plus tard, après validation des autorités de contrôle, le budget est exécutoire.

Des DBM (décisions budgétaires modificatives) seront présentées durant l'année au CA pour toutes les dépenses nouvelles non connues au moment de l'élaboration du budget.

Concernant le budget, M. Jond présente les services qui composent le budget, en dépenses et en recettes :

3 services généraux :

- Le service ALO : administration et logistique (qui permet le fonctionnement global du lycée)
- Le service AP : activité pédagogique (dont les sorties)
- Le service VE : vie de l'élève (sur lequel sont imputées les aides sociales comme par exemple les aides à la restauration)

2 services spéciaux :

- Le service SBN : gestion des bourses
- Le service SRH : gestion de la restauration et de l'hébergement (coût de la restauration / paiement des familles)

Les effectifs du lycée sont stables cette année (passant de 825 à 821). Cela permet de réaliser une prévision plus précise. Cette stagnation ne devrait pas durer et les effectifs tendraient à augmenter dans les années futures.

M. Jond nous présente les recettes liées au budget du lycée.

Concernant les bourses, il rappelle qu'au lycée, elles ne sont pas affectées à la facture de demi-pension comme c'est le cas au collège avec une facturation au forfait. Au lycée, les bourses sont intégralement versées aux familles.

130 élèves sont boursiers au lycée Camille Corot dont 71 au mérite. Cela est conforme au taux moyen départemental. Concernant les aides sociales, une quinzaine de familles seulement sont aidées par le fonds social ce qui renvoie à une question concernant les familles en difficulté financière qui ne déposent pas toujours de dossier de demande d'aide.

Puis M. Jond nous présente la construction budgétaire pour les différents services :

- Le service AP est présenté en équilibre.
- Le service VE. Il est rappelé que 15 à 20 familles bénéficient de l'aide à la restauration. Ce chiffre est en augmentation. M. Lacroûte rappelle également que le lycée ne bénéficie pas de la présence d'une assistante sociale et qu'il est donc souvent délicat de savoir quel élève peut avoir besoin de cette aide. Une vigilance accrue est effectuée lors des règlements par les élèves ou lorsqu'un élève ne déjeune pas au lycée. Dans ce cas, un dossier peut lui être proposé. Certaines familles n'y donnent pas suite. D'autres n'osent peut-être pas faire la démarche. A tous d'être vigilants afin que tous les élèves qui en auraient besoin puissent en faire la demande.
- Le service ALO : M. Jond nous informe que la location d'un logement de fonction permettait une recette substantielle. Cette rentrée d'argent n'existe plus. Les dépenses liées à l'eau et l'électricité augmentent également beaucoup. Cela impacte le budget. En contrepartie, la région alloue plus de subvention de fonctionnement mais cela ne permet pas d'équilibrer le service.

M Jond déclare qu'il va falloir envisager de réaliser des économies importantes pour tout ce qui concerne les dépenses énergétiques notamment.

Un échange a lieu sur les locations des photocopieurs et le coût important engendré. Le gestionnaire agent comptable indique qu'un travail est actuellement réalisé pour les nouveaux contrats visant à remplacer les photocopieurs du domaine administratif afin de réduire le coût de cette dépense.

Le gestionnaire indique que le coût de la viabilisation sera en nette hausse compte tenu de l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité pratiquement 5000€.

Le proviseur ajoute que le chauffage et la climatisation des trois nouvelles classes modulaires n'ont pas été pris en compte dans la dotation ni dans le budget avec un montant estimé par le gestionnaire à 5000€. Un professeur fait remarquer qu'il y a de réels problèmes de chauffage avec certaines salles de classes surchauffées et d'autres secteurs froids. Le gestionnaire fait un point sur le fonctionnement du système de chauffage et indique que la GTC d'origine devra être changée dans un futur proche en espérant qu'il n'y ait pas de problème d'ici là.

- Le service ALO est présenté en déficit.
- Le service SBN est présenté en équilibre.
- Le budget pour le service SRH est équilibré. Les charges du service comportent également un reversement au service ALO pour le paiement des charges communes (contrats et viabilisation). En outre, l'établissement est engagé dans la démarche "La Région dans mon assiette" et devra en 2020 acheter 50% de produits provenant de la région Auvergne Rhône Alpes. Cet objectif d'achat devrait être atteint grâce à la plateforme d'achats REGAL mise en place par la région et qui regroupe des producteurs locaux.

Synthèse du budget : le budget représente un déficit de 22 148€ et donc une proposition de prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 17 606,64€.

Compte tenu des prélèvements déjà proposés cette année, les réserves du lycée diminuent pour s'établir à 71 968,19€.

M. Jond termine sur le budget en nous présentant la situation relative à la masse salariale du lycée (non gérée par le lycée, mais elle se doit d'être présentée en CA pour information).

M. Lacroûte remercie M. Jond pour son implication et son travail.

→ Vote : budget 2020 approuvé (22 pour, 1 abstention)

## 9 – Contrats et conventions

M. Jond nous présente les contrats et conventions pour cette année pour le lycée (certains contrats concernent les contrôles obligatoires liés à la sécurité des personnes et des biens). Chacun est soumis au vote des membres du CA.

- Un contrat pour l'entretien des extincteurs avec la société ABS (triennal).  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Un contrat avec la société APAVE pour les vérifications des installations électriques, de chauffage, et de sécurité incendie (triennal).  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Une convention avec une association locale pour la location d'une salle comme l'an dernier. La demande est soumise aux votes.  
→ Vote : approuvé (22 pour, 1 abstention)
- Un contrat concernant la vidange des bacs à graisse de la cuisine (triennal).  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Un avenant à la convention avec un groupement d'achat GA 38-01 pour les denrées alimentaires qui concerne la modification des tarifs.  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Un contrat (triennal) avec la société HIE Equipement pour l'entretien des équipements de restauration (combustion des appareils de cuisson, fluides des circuits chambres froides...)  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)

- Un contrat avec la société KINGPAN relatif à l'entretien des trappes de désenfumages (triennal).  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Une convention nous liant avec d'autres établissements scolaires pour un transport d'élèves en commun dans le cadre de l'action «Math en jeans».  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Un contrat avec la société SNS concernant la lutte contre les nuisibles (triennal).  
→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)

## 10 – Voyages et sorties scolaires

M. Jond nous parle également des voyages et sorties scolaires. En effet, certaines sorties sont organisées sur l'année scolaire mais interviennent de ce fait sur 2 budgets (N et N+1). La comptabilité devant être arrêtée en fin d'année civile et non scolaire, un bilan intermédiaire de ces sorties doit être présenté au CA.

- Bilans intermédiaires des voyages et sorties :
  - Sortie au théâtre TNP : cette sortie est organisée sur 2 années civiles, le bilan intermédiaire est présenté, soumis aux votes ainsi que le don du FSE qui lui est lié.  
→ Vote : bilan intermédiaire approuvé à l'unanimité (23 pour)  
→ Vote : don FSE approuvé à l'unanimité (23 pour)
  - Voyage en Finlande : Echange organisé sur 2 années civiles, le bilan intermédiaire est présenté, soumis aux votes ainsi que le don du FSE qui lui est lié.  
→ Vote : budget approuvé à l'unanimité (23 pour)  
→ Vote : don FSE approuvé à l'unanimité (23 pour)
- Budget de sorties modifié :
  - sortie au théâtre TNP : le théâtre ayant annoncé qu'il ne pourrait accueillir tous les élèves faute de places suffisantes, certains élèves feront 3 sorties, d'autres 4. La participation des familles a donc évolué et le budget également. Cette proposition est soumise aux votes de même que le don du FSE qui lui est lié.  
→ Vote : budget approuvé à l'unanimité (23 pour)  
→ Vote : don FSE approuvé à l'unanimité (23 pour)

## 11 – Délégations de signatures

Il est rappelé aux membres du CA que lorsque le chef d'établissement délègue sa signature, il le fait de sa propre initiative. A chaque renouvellement de CA, ce dernier doit voter la délégation du CA au CE pour autoriser le chef d'établissement à exécuter le budget (et donc les dépenses liées à celui-ci).

→ Vote : approuvé à l'unanimité (23 pour)

## 12 – Questions diverses

Le proviseur donne lecture de la question posée par les professeurs.

Le proviseur indique que la réaffectation de plusieurs salles aura lieu lorsque les trois classes mobiles seront installées selon les prévisions pour le début de l'année civile.

Des échanges ont lieu en relation avec une salle pour le foyer : le travail sera entrepris avec le CVL en veillant à ce que cette salle ne génère pas de gêne sonore pour les cours.

Des échanges ont lieu également autour de l'aménagement de plusieurs salles de devoirs sachant que la dotation en tables individuelles permettra justement de répondre à cette demande.

M. Lacroûte nous informe que pour l'instant, aucune décision liée aux salles n'a été prise. Les enseignants et les élèves seront questionnés pour répondre au mieux à leurs besoins respectifs. Concernant le foyer, il faudra délibérer pour savoir quel sera l'objectif de ce foyer et réfléchir à la responsabilisation de l'utilisation de cette salle par des élèves ou des adultes.



M. Lacroûte clôture ce CA en nous informant du prochain (précédé d'une commission permanente) pour fin janvier, début février.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15.*

<b>MEMBRES DES CONSEILS ET COMMISSIONS 2019/2020</b>
--

CA du 26/11/2019

**COMMISSION PERMANENTE** 12 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>JOND Grégory</b>	
<u>1</u> au titre de la <u>Région</u> - <b>BONNARD Olivier</b>	-
<u>3</u> au titre des <u>personnels enseignants</u> - <b>COTTE Marie-Noëlle</b> - <b>PERSON Susan</b> - <b>RIQUIER Ludovic</b>	- LEBEL Eric - FLORES Alexandre -
<u>1</u> au titre des <u>personnels ATSS</u> - <b>DUNOYER Annick</b>	- CUFFEZ Sandrine
<u>2</u> au titre des <u>parents</u> - <b>BERTOUX Sandrine</b> - <b>RUEZ Valérie</b>	- PIERRET Gilles - LUZET Frédérique
<u>2</u> au titre des <u>élèves</u> - <b>BALLY Apollina, 1°4</b> - <b>LEBEL Guillaume, TS2</b>	- PEYRON Romane, 1°6 - CHEVALLIER Louis, TS1

**CONSEIL DE DISCIPLINE** 14 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>JOND Grégory</b> <b>WARLOP Sandrine</b>	
<u>4</u> au titre des <u>personnels enseignants</u> - <b>POMMARD Delphine</b> - <b>PERSON Susan</b> - <b>RIQUIER Ludovic</b> - <b>PEREIRA David</b>	- LEBEL Eric - ETCHEVERRY Nathalie - COTTE Marie-Noëlle -
<u>1</u> au titre des <u>personnels ATSS</u> - <b>TROUILLET Liliane</b>	- SARACO Valérie
<u>2</u> au titre des <u>parents</u> - <b>RIBES Julie</b> - <b>BERMANT Emmanuelle</b>	- LUZET Frédérique - MERIAUX Anna
<u>3</u> au titre des <u>élèves</u> - <b>BARNIER Marceau, TES3</b> - <b>PICHON Clara, TL</b> - <b>PETIT Cloé, TES2</b>	- BONNARDEL Sarah, TES3 - BALLY Apollina, 1°4 - PABIOT Marie-Maelys, TS3

<b>MEMBRES DES CONSEILS ET COMMISSIONS 2019/2020</b>
--

CA du 26/11/2019

**COMMISSION EDUCATIVE** 8 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>JOND Grégory</b> <b>WARLOP Sandrine</b>	
<u>2</u> au titre des <u>personnels enseignants</u> - <b>THIBAUT Denis</b> - <b>FLORES Alexandre</b>	- PAYM Colette - PEREIRA David
<u>1</u> au titre des <u>parents</u> - <b>RIBES Julie</b>	- BERMANT Emmanuelle
<u>1</u> au titre des <u>élèves</u> - <b>RONCIN Marion, TS2</b>	- GOMEZ Pola, TES3

**CVL** 23 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>WARLOP Sandrine</b>	
<u>5</u> au titre des <u>personnels enseignants</u> - <b>DECORME Fabienne</b> - <b>PAYM Colette</b> - <b>THIBAUT Denis</b> - <b>FLORES Alexandre</b> - <b>LEBEL Eric</b>	- - - - -
<u>3</u> au titre des <u>personnels ATSS</u> - <b>CUFFEZ Sandrine</b> - <b>TROUILLET Liliane</b> - <b>SARACO Valérie</b>	- DUNOYER Annick - -
<u>2</u> au titre des <u>parents</u> - <b>LUZET Frédérique</b> - <b>POIREAU Nathalie</b>	- BERTOUX Sandrine - RUEZ Valérie
<u>10</u> au titre des <u>élèves</u> - <b>LEBEL Guillaume, TS2</b> - <b>GOMEZ Pola TES3</b> - <b>RONCIN Marion, TS2</b> - <b>CHEVALLIER Louis, TS1</b> - <b>GRANJON Elodie, TES1</b> - <b>CLERC Charlotte, TS1</b> - <b>FORGIONE Cécilia, TES3</b> - <b>ROMEAS Mathilde, TES3</b> - <b>CHOVIN Axel, TES2</b> - <b>PEYRON Romane, 1°6</b>	- - - - - - - - - - - <b>BOUSSAINGAULT Shannon, 2°9</b> - <b>GUTIERREZ Faustine, 2°9</b> - <b>BALLY Apollina, 1°4</b> - <b>BUISINE Quentin, 1°4</b>

**MEMBRES DES CONSEILS ET COMMISSIONS 2019/2020**

CA du 26/11/2019

**CESC** 12 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>JOND Grégory</b> <b>WARLOP Sandrine</b> <b>EQUILBEC Céline</b> <b>SCHERRER Claire</b>	
<u>1</u> au titre de la <u>Région</u> - <b>BONNARD Olivier</b>	-
<u>1</u> au titre de la <u>commune</u> - <b>GUILLEM THIERRY</b>	- BRUN Martine
<u>1</u> au titre des <u>personnels enseignants</u> - <b>ENDIGNOUX Cécile</b>	- ROCA Alain
<u>1</u> au titre des <u>personnels ATSS</u> - <b>CUFFEZ Sandrine</b>	- DUNOYER Annick
<u>1</u> au titre des <u>parents</u> - <b>HEURTEBISE Isabelle</b>	- BERTOUX Sandrine
<u>1</u> au titre des <u>élèves</u> - <b>GOMEZ Pola, TES3</b>	- CHOVIN Axel, TES2

**COMMISSION HYGIENE ET SECURITE** 13 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>JOND Grégory</b> <b>WARLOP Sandrine</b>	
<u>1</u> au titre de la <u>Région</u> - <b>BONNARD Olivier</b>	-
<u>2</u> au titre des <u>personnels enseignants</u> - -	- -
<u>2</u> au titre des <u>personnels ATSS</u> - <b>DUNOYER Annick</b> - <b>CUFFEZ Sandrine</b>	- KAPUSTA Véronique - TROUILLET Liliane
<u>2</u> au titre des <u>parents</u> - <b>PIERRET Gilles</b> - <b>HEURTEBISE Isabelle</b>	- BERTOUX Sandrine - RUEZ Valérie
<u>2</u> au titre des <u>élèves</u> - <b>CLERC Charlotte, TS1</b> - <b>BUISINE Quentin, 1<sup>°4</sup></b>	- GRANJON Elodie, TES1 - PEYRON Romane, 1 <sup>°6</sup>

**MEMBRES DES CONSEILS ET COMMISSIONS 2019/2020**

CA du 26/11/2019

**CONSEIL PEDAGOGIQUE** 17 membres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Membres de droit <b>LACROUTE Eric</b> <b>GILLON Eric</b> <b>WARLOP Sandrine</b>	
<u>1</u> parmi les <u>professeurs principaux de 2nde</u> -	-
<u>1</u> parmi les <u>professeurs principaux de 1ère</u> - <b>CIOCCI Catherine</b>	-
<u>1</u> parmi les <u>professeurs principaux de Tle</u> - <b>BERLIOUX Emeric</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de lettres ou philosophie</u> - <b>BIGNAUD Laurent</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de langues</u> - <b>CLOT Laurent</b>	- PAYM Colette
<u>1</u> professeur <u>de mathématiques</u> - <b>COTTE Marie-Noëlle</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de sciences physiques</u> - <b>VERT Christine</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de SNT</u> - <b>NOWAKOWSKI Denis</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de NSI</u> - <b>PEREIRA David</b>	- ROUX Cédric
<u>1</u> professeur <u>de SVT - SL</u> - <b>DUPRAZ Isabelle</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de EPS</u> - <b>LEBEL Eric</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de histoire géographie - EMC</u> - <b>FAYE Jérôme</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de SES</u> - <b>DECORME Fabienne</b>	-
<u>1</u> professeur <u>de éco-gestion - MG</u> - <b>PHILIBERT Sylvie</b>	-

**COMMISSION FONDS SOCIAL** 5 membres

**LACROUTE Eric, Proviseur**  
**JOND Grégory, gestionnaire**  
**JOND Hélène, secrétariat gestion**  
**WARLOP Sandrine, CPE**  
**SCHERRER Claire, assistante sociale scolaire**

**COMMISSION APPEL D'OFFRES** 5 membres

**LACROUTE Eric, Proviseur**  
**GILLON Eric, Proviseur Adjoint**  
**JONG Grégory, gestionnaire**  
**JOND Hélène, secrétariat gestion**  
**FARFOUILLON Patricia, secrétariat gestion**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 membres

### MEMBRES DE DROIT

**LACROUTE Eric**, *Provisur*  
**GILLON Eric**, *Provisur Adjoint*  
**JOND Grégory**, *Agent comptable*  
**WARLOP Sandrine**, *C.P.E.*

### REPRESENTANT DU CONSEIL REGIONAL

TITULAIRE

**BONNARD Olivier**  
*RARA – 1 esplanade F Mitterand – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 2*

**PFANNER Virginie**  
*RARA – 1 esplanade F Mitterand – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 2*

SUPPLEANT

**DESIES Bruno**  
*RARA – 1 esplanade F Mitterand – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 2*

**MEYNIER Marjolaine**  
*144 chemin des Arphants – 38110 MONTAGNIEU*

### REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

TITULAIRES

**GUILLEM Thierry**, *Conseiller Municipal*  
*Mairie – 38510 MORESTEL*

SUPPLEANTS

**BRUN Martine**, *Conseiller municipal*  
*Mairie – 38510 MORESTEL*

### REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

TITULAIRES

**POURTIER Annie**, *Communauté de Communes*  
*54 rue du Vert – 38510 CREYS MPEIEU*

SUPPLEANTS

**GEORGE Pascale**  
*562 Chemin de Malissole – 38510 MORESTEL*

### PERSONNALITE QUALIFIEE

**SAMBUIS Thierry**, *directeur centre social (DSDEN)*  
*A pourvoir (Région)*

### PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION

TITULAIRES

**RIQUIER Ludovic**  
**POMMARD Delphine**  
**PERSON Susan**  
**ETCHEVERRY Nathalie**  
**PEREIRA David**  
**COTTE Marie-Noëlle**  
**FLORES Alexandre**

SUPPLEANTS

**SEUGNET Emmanuel**  
**LEBEL Eric**  
**DUPRAZ Isabelle**

### PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE

TITULAIRES

**DUNOYER Annick**  
**TROUILLET Liliane**  
**SARACO Valérie**

SUPPLEANTS

**CUFFEZ Sandrine**

### PARENTS D'ELEVES

TITULAIRES

**BERTOUX Sandrine**, *1173 chemin des Bardannes, 38510 Morestel*  
**PIERRET Gilles**, *106 rue C.F. d'Aubigny, 38460 Optevoz*  
**LUZET Frédérique**, *353 rue du clos Berchet, 38510 St Victor de Morestel*  
**RUEZ Valérie**, *169 route de Turnoud, 38390 Porcieu Amblagnieu*  
**POIREAU Nathalie**, *137 rue de la Boiteuse, 38510 Vézeronce Curtin*

SUPPLEANTS

**RIBES Julie**, *261 rue de Chatailles, 38510 Sermérieu*  
**STIEGLER Virginie**, *95 rue du Taillant, 38390 Parmilieu*  
**HEURTEBISE Isabelle**, *route de Vallière, 1 lot la Gaudinière, 38390 Montalieu*  
**MERIAUX Anna**, *27 route de Vassieu, 38390 Montalieu Versieu*  
**BERMANT Emmanuelle**, *74 route de Sablonnière, 38460 Soleymieu*

### ELEVES

TITULAIRES

**BALLY Apollina**, *1°4 (Vice P<sup>dt</sup> CVL)*  
**CHEVALLIER Louis**, *TS1*  
**LEBEL Guillaume**, *TS2*  
**PEYRON Romane**, *1°6*

SUPPLEANTS